

Sujet : [INTERNET] Enquête publique éoliennes Lupsault
De : nicole deshayes <nicole.deshayes56@laposte.net>
Date : 27/11/2021 18:56
Pour : pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Madame la Commissaire Enquêtrice, Madame la Préfète,

Ne voyant pas mes observations sur le site de la préfecture de la Charente, pourtant transmises en main propre à la mairie de Lupsault et envoyée par mail le mercredi 17 novembre 2021 à la préfecture. Je vous renvoie donc mon mail avec ma lettre insérée sur le mail.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement

Nicole DESHAYES

PARC ÉOLIEN DE LUPSALT : ENQUÊTE PUBLIQUE / OBSERVATIONS

Madame la Commissaire Enquêtrice, pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Je ne vais pas développer sur les nuisances d'un parc éolien vous les connaissez, à savoir tout de même que la cour d'appel de Toulouse a prononcé le 8 juillet 2021 un arrêt reconnaissant que des éoliennes installées près d'une habitation dans un village du Tarn sont nocives pour la santé. Je vous écris parce qu'il y a une enquête publique sur Lupsault, et comme tout se fait en catimini dans le dos des citoyens, c'est le seul moment où un citoyen ordinaire de la France d'en bas, peut s'exprimer. En espérant être lue, entendue et comprise et que la voix des tout petits ne soit pas bafouée! Mais avec la COP26, et la mission que vous a donné Mr MACRON notre président de la République, de développer le parc éolien en France, donc en Charente, j'ai bien peur que les citoyens d'en bas soient abandonnés sur l'autel des profits éoliens. Pourtant comme j'aimerais que ma lettre ouverte vous décide avant de prendre votre décision, d'un moratoire pour un débat sur l'utilité des éoliennes, voire de définir des zones favorables publiques en Charente.

Il faut être aveugle pour ne pas s'apercevoir comment des éoliennes "non rentables" sont implantées en Charente. Du grand n'importe quoi. D'abord les paysans qui se plaignaient des villes qui prenaient des milliers d'hectares des meilleures terres agricoles, là on ne les entend pas, ni la SAFER, pourtant l'éolien va empirer la situation car avec les centaines de tonnes de béton mis aux pieds de chaque éolienne ces terres ne seront plus cultivables même après les avoir démontées. Des éoliennes qui rapportent plus d'argent sans travailler. (1 éolienne c'est environ les aides annuelles d'un demandeur d'emploi) ! Mais

c'est aussi une ressource essentielle à la production alimentaire qui va disparaître...

Pour notre cas, 18 éoliennes, le plus grand parc éolien parachutées dans un mouchoir de poche qui ne fait même pas 3 km de rayon, avec la commune de Lupsault complètement encerclée ! Du jamais vu ! Et si l'Etat dit oui à cela, alors que le dossier est entaché d'irrégularités (à moins que la loi a été changée pour réaliser le projet), c'est qu'il cautionne ces pratiques. Et pour les citoyens cela finit par une perte de confiance de l'Etat. C'est honteux, déplorable, désastreux, cela insulte notre République, bafoue notre démocratie.

Comme personne n'en veut, la colère gronde dans les campagnes. On commence à entendre qu'il ne faut pas les mettre n'importe où. **Pas n'importe où : cela veut dire : loin des habitations et pas uniquement, loin des zones touristiques.** Pour ne pas les mettre n'importe où, il faut changer la procédure **d'installation des éoliennes**, c'est-à-dire, que ça ne soit pas, aux investisseurs sans scrupule de décider de son lieu d'implantation !

Les promoteurs éolien avides des aides de l'Etat, viennent taper aux portes d'une mairie peu importe laquelle, peut importe si ça dénature le village même si il y a un château classé et si ça nuit à une partie du village, du moment qu'ils aient leur autorisation de les installer

— Pièces jointes : _____

De la façon que les éoliennes arrivent dans nos communes.pdf

30 octets

Lettre ouverte

Préfecture de la Charente

Madame la Commissaire Enquêtrice,

pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Je ne vais pas développer sur les nuisances d'un parc éolien vous les connaissez, à savoir tout de même que la cour d'appel de Toulouse a prononcé le 8 juillet 2021 **un arrêt reconnaissant que des éoliennes installées près d'une habitation dans un village du Tarn sont nocives pour la santé**. Je vous écris parce qu'il y a une enquête publique sur Lupsault, et comme tout se fait en catimini dans le dos des citoyens, c'est le seul moment où un citoyen ordinaire de la France d'en bas, peut s'exprimer. En espérant être lue, entendue et comprise et que la voix des tout petits ne soit pas bafouée! Mais avec la COP26, et la mission que vous a donné Mr MACRON notre président de la République, de développer le parc éolien en France, donc en Charente, j'ai bien peur que les citoyens d'en bas soient abandonnés sur l'autel des profits éoliens. **Pourtant comme j'aimerais que ma lettre ouverte vous décide avant de prendre votre décision, d'un moratoire pour un débat sur l'utilité des éoliennes, voire de définir des zones favorables publiques en Charente.**

Il faut être aveugle pour ne pas s'apercevoir comment des éoliennes "non rentables" sont implantées en Charente. Du grand n'importe quoi. D'abord les paysans qui se plaignaient des villes qui prenaient des milliers d'hectares des meilleures terres agricoles, là on ne les entend pas, ni la SAFER, pourtant l'éolien va empirer la situation car avec les centaines de tonnes de béton mis aux pieds de chaque éolienne ces terres ne seront plus cultivables même après les avoir démontées. Des éoliennes qui rapportent plus d'argent sans travailler. (1 éolienne c'est environ les aides annuelles d'un demandeur d'emploi) ! Mais c'est aussi une ressource essentielle à la production alimentaire qui va disparaître...

Pour notre cas, **18 éoliennes, le plus grand parc éolien parachutées dans un mouchoir de poche qui ne fait même pas 3 km de rayon, avec la commune de Lupsault complètement encerclée ! Du jamais vu !** Et si l'Etat dit oui à cela, alors que le dossier est entaché d'irrégularités (*à moins que la loi a été changée pour réaliser le projet*), c'est qu'il cautionne ces pratiques. Et pour les citoyens cela finit par une perte de confiance de l'Etat. C'est honteux, déplorable, désastreux, cela insulte notre République, bafoue notre démocratie.

Comme personne n'en veut, la colère gronde dans les campagnes. On commence à entendre qu'il ne faut pas les mettre n'importe où. **Pas n'importe où : cela veut dire : loin des habitations** et pas uniquement, loin des zones touristiques. Pour ne pas les mettre n'importe où, **il faut changer la procédure d'installation des éoliennes**, c'est-à-dire, que ça ne soit pas, aux investisseurs sans scrupule de décider de son lieu d'implantation !

Les promoteurs éolien avides des aides de l'Etat, viennent taper aux portes d'une mairie peu importe laquelle, peut importe si ça dénature le village même si il y a un château classé et si ça nuit à une partie du village, du moment qu'ils aient leur autorisation de les installer... ! Le vent n'a rien à voir avec tout cela. Une petite commune sans service juridique, démunie devant l'énorme dossier. Et comme par un heureux hasard, la plupart des terrains impactés appartiennent aux paysans du conseil municipal (**intérêt particulier interdit par la loi**). Et pire certains élus démissionnent ou ne se représentent pas pour ne plus être dans l'illégalité, à la nouvelle équipe de gérer le dossier. (vive la citoyenneté, et bravo à la nouvelle équipe). Comme la procédure est enclenchée, le projet peut se faire, même si le nouveau maire n'en veut pas, **puisqu'il n'a qu'un avis consultatif**..... Sur la D75 de Barbezières à Couture d'Argenson 4/4 communes on un projet éolien s'ils s'installent tous, on va traverser une forêt de fer.... 7 fois plus haut que nos jolis bois...

Comme ces éoliennes défigurent nos paysages, Aigre n'en veut pas, Verdille n'en veut pas, etc..., beaucoup de maires les refusent. Vent des Maires qui rassemble déjà plus d'un millier de maires en France contre l'installation de nouvelles éoliennes. **Alors quand un maire dit oui, ça facilite le travail du préfet.** Peut importe comment il a dit OUI ! Si sa commune est étendue les éoliennes sont automatiquement posées le plus loin possible, à la limite minimum autorisée de la commune voisine. (Scandaleux) Il suffit de circuler dans nos campagnes pour le remarquer.

Et quand les communes sont minuscules comme Barbezières, même pas 10 km² de superficie avec une grande partie constituée de bois, le projet des éoliennes ne devraient même pas exister (E1-E2-E3-E4-E5), **puisque la limite des monuments historiques, zone protégée, rend le projet impossible** (*à moins que la loi a été changée pour réaliser le projet*) ! (Voir aussi l'article de la Charente Libre page Ruffec du 4/11/21 "Eoliennes et patrimoine, des relations épidermiques" ou se pose la question : **Quelle est la ligne de conduite de la Fondation du patrimoine concernant les dons de sociétés d'éoliennes ?**).

Non seulement les éoliennes choquent nos paysages, mais pour le projet de Lupsault cela va complètement les défigurer puisque la ligne de haute tension de Fléac à Niort ne sera pas enterrée. (Des lignes enterrées pour certains et pas pour d'autres...). Injuste.

L'énergie alternative ce n'est pas que l'éolien, mais aussi des panneaux photovoltaïques, sur des granges ouvertes ou dans des champs, pourquoi pas, mais ce serait plus intelligent et encore mieux d'installer ces panneaux sur chaque maison d'habitation, on aurait moins besoins d'éoliennes qui détruisent nos paysages et allègerait les factures d'électricité de chaque particulier. Mais le comble pour les citoyens de la commune de Barbezières habitant près du Château. **Ils ne peuvent même pas mettre des panneaux photovoltaïques pour faire des économies d'énergie et participer à la baisse du CO2 puisque en zone protégée par les monuments historiques.** Par contre les éoliennes peuvent y atterrir sans respectée la limite de cette zone !!!! (2 poids, 2 mesures) ! Alors que ces investisseurs n'habitent même pas à Barbezières, même pas en Charente, pour certains peut-être même pas en France et peut-être même pas à côté d'une éolienne ???? Où est l'égalité ??? Le pot de fer contre le pot de terre !! Et encore injuste...

De plus, le Nord Charente est largement saturé comme on peut le constater, la répartition de ces parcs éoliens est là aussi injuste puisque surtout posée dans des territoires pauvres du nord de Charente dont Lupsault, Oradour et Barbezières font partie (zone moins touristique). Pauvre ne veut pas dire moche, le tourisme peut s'y développer si on lui en donne les moyens. Aucune éolienne dans le cognaçais ou le sud Charente... Comme l'Etat a abandonné les petites communes rurales. Certains maires qui se démènent pour faire vivre leur village revendiquent leur choix d'installation d'éoliennes, afin de compenser la disparition des commerces et d'entreprises dans leur village charentais et ainsi remplir les caisses de la commune pour empêcher la mort de leur village. Croyant bien faire, en faisant ce choix, les maires empirent la situation car ce n'est pas avec des beaux trottoirs et une belle salle des fêtes qui feront ouvrir des commerces (*à la rigueur un distributeur de pain*), installer des jeunes charentais ou venir des touristes aux bas des éoliennes... **et cela ne changera rien pour la dévaluation des biens.** Ni visiblement pour la taxe foncière qui devrait baisser ! Voir la commune de La Faye, placée au top 5 de la taxe foncière la plus élevée ! (*Charente Libre du 29 octobre 2021*). D'ailleurs quand on y circule, le contraste y est flagrant. La Faye s'embellit et son hameau Veillemorte ou a été placées les éoliennes, très près de ses habitations, a toutes les nuisances, rien ne bouge et beaucoup de maisons sont à vendre.... Là aussi, c'est révoltant et injuste...

Des zones sans habitation existent en Charente, c'est inadmissible d'avoir une procédure d'installation comme elle est aujourd'hui, où les maires peuvent poser leurs éoliennes à la limite des habitations de la commune voisine, cela est irrespectueux. On devrait avoir une carte pour répartir le nombre d'éoliennes loin des habitations (3 km), le long de la nationale 10 par exemple et de façon équitable, **pas tout au nord et rien au sud** ou pas à la limite du voisin. Comme personne n'en veut chacun pousse "la couverture" à côté. Si Mr MACRON décidait que les éoliennes de France s'installent tous en Charente, comment les élus le prendraient-ils ? C'est pourtant ce qui se passe au nord Charente. Encore une injustice...

On ne peut pas toujours dire NON à tout, **mais on peut dire NON aux éoliennes parachutées n'importe comment, au n'importe quoi, au tout business et surtout en oubliant ceux qui vont les subir !**

Les habitants on s'en fout, les communes voisines on s'en fout : Ils n'ont même pas l'électricité moins chère puisque l'électricité s'en va ailleurs sur l'autoroute électrique européenne (Réseau de Transport d'Electricité) Pire elle augmente à cause de l'éolien qui est en parti responsable puisque EDF doit acheter l'électricité éolienne plus chère qu'il vend son électricité Où est la concurrence libre et non faussée ! De l'argent public dilapidé pour les riches privés qui n'habitent même pas en Charente. Les habitants ont de quoi être amers. **Dans nos campagnes profondes, notre seul luxe c'était la beauté de nos paysages :** On n'a pas de transport, de trains à grande vitesse qui consomme beaucoup d'électricité, obligeant de consommer de l'essence alors que le prix flambe, pas de centre culturel, pas de commerce, pas de travail, pas de piscine, pas de réseau pour nos portables ou notre ordinateur, obliger de prendre sa voiture pour tout, même pour se faire vacciner.... Avec ces éoliennes, **plus de possibilité de créer de chambres d'hôtes ou autres projets touristiques** Aux final les éoliennes **empire la mort de nos villages Nos biens vont se dévaluer nous obligeant de rester sur place pour ne pas perdre d'argent...** On n'a rien sauf les nuisances des éoliennes qui poussent comme des "champignons empoisonnés et **qui nuisent à notre santé** ainsi qu'à la faune et la flore", pour que l'électricité enrichisse des privés d'ailleurs et serve aux grandes villes qui ont tout ou pour faire du business européen qui n' rien "d'écolo". On va défigurer notre belle France pour consommer toujours plus d'électricité alors qu'il faudrait changer nos habitudes et l'économiser. A eux le fric ou l'électricité et aux habitants du monde rural, les nuisances et fini la beauté de leurs paysages... On dirait que certains de nos élus on fait le choix d'abandonner le nord Charente pour des lieux plus prestigieux ! Encore injuste

Comme personne, n'en veut, et qu'il n'y a pas de décisions de l'Etat ou du Département pour définir des zones favorables publiques, les promoteurs éoliens en profitent, règnent en maître, corrompent et mettent la pression sur les petits maires et tous ceux qui peuvent les freiner... Seuls ceux qui " en palpent" sont pour, et si c'est posé près des autres, c'est encore mieux ! Cela se décide dans la commune en catimini en oubliant la déontologie, ainsi que le guide des bonnes pratiques du Ruffécois (créer par les élus du Cœur de Charente et Val de Charente, avec les investisseurs). En oubliant par la même occasion la limite minimum des monuments historiques, et bien sûr les habitants qui vont les subir. De plus, ce n'est pas parce que le maire et le conseil municipal sont favorables "surtout s'il en tire un intérêt particulier" que les citoyens de sa commune le sont aussi, puisqu'il n'y a pas de référendum....

Alors quand on apprend dans la revue Capital que les éoliennes ne servent à rien on a de quoi être très en colère et de vouloir enfile un gilet jaune. Si le nucléaire ne baisse pas : Mr MACRON notre président de la République a décidé pour remplacer les centrales nucléaires vieillissantes de développer le nucléaire avec des plus petites d'unités, baptisées SMR (small modular reactors). Que l'éolien a besoin, quand il n'y a plus de vent, d'être compensé par de l'énergie fossile. Et qu'entre 2014 à 2020 l'éolien a triplé en France alors que les énergies fossiles n'ont pas baissé elles ont augmenté de 25% !!! Donc en sachant tout cela on se demande pourquoi, dilapider autant d'argent public, défigurer le nord Charente et nuire aux territoires, animaux et habitants qui les subissent ou qui vont les subir. **Ce n'est pas des éoliennes qu'il nous faut mais des panneaux photovoltaïques sur chaque maison d'habitation... qui devrait être gratuit pour tous ceux qui subissent déjà les éoliennes (dédommagement des nuisances)...**

Si l'enquête publique de Lupsault et des autres villages concernés par un futur projet, s'ouvre, **c'est que l'Etat avance en force**. Vexé peut-être de sa condamnation à réparer ses engagements climatiques non tenus d'ici 2022. Mais les éoliennes ne font pas baisser le taux de CO2, c'est l'inverse !!!! Donc on se demande pourquoi vouloir à tout prix les installer et défigurer nos paysages ???? Créer de l'emploi à 6 mois des élections présidentielles ? Avec les panneaux photovoltaïques il y aurait plus de création d'emploi. Ou alors pour distribuer de l'argent public aux plus riches ? En attendant les citoyens d'en bas comprennent qu'ils vont être sacrifiés sur l'autel des profits éoliens....

Madame la Préfète, j'espère pour vous, que le mot déontologie a de la valeur à vos yeux. Et comme j'aimerais que ma lettre ouverte vous décide **d'un moratoire, pour un débat avant de donner votre avis à tout projets éolien en Charente surtout s'il est entaché d'irrégularité** : Sur l'utilité des éoliennes en Charente, Pourquoi implanter des éoliennes aussi près des habitations et Pourquoi elles sont tous au nord Charente ? Pourquoi installer des éoliennes si on développe le nucléaire ? Pourquoi ce sont les investisseurs qui décident de leur implantation ? Pourquoi ne pas définir des zones favorables afin d'éviter d'être mis à côté du voisin ? Pourquoi elles sont installées sur des terrains privés ? Pourquoi faire de l'électricité privée plutôt que publique ? Il est temps de s'asseoir autour d'une table pour débattre avec les citoyens pour :

- **Que ce ne soit pas les investisseurs qui décident du lieu d'implantation, ça leur devrait être imposé dans une zone favorable à 3 km minimum des habitations.** Comme cela les maires de ces toutes petites communes sans service juridique ne seraient plus inquiétés devant ses éléphants de la finance prêts à tout pour que le conseil municipal y adhère.
- **Que ce ne soit pas près des habitations pour éviter toutes nuisances et surtout la dévaluation des biens et pour faire vivre nos villages et le développement touristique. Pour les éoliennes déjà posées dédommagement des nuisances et baisse des impôts foncier...**
- **Que ce ne soit pas sur un terrain privé mais sur un terrain public, pour de l'électricité publique** (le département achète le terrain) ce qui permettrait d'arrêter la pression des lobbys sur nos petits maires et de faire rentrer encore plus d'argent dans les caisses publiques départementales et ainsi redistribuer pour nos villages qui se meurent et non pour les grandes villes qui ont déjà tout... L'argent des éoliennes serait une enveloppe pour nos villages qui se meurent même si l'éolienne n'est pas sur leur territoire....
- **Que ce ne soit plus au nord Charente largement saturé.**

On ne peut pas toujours dire NON à tout, mais on peut dire NON à cette procédure où les lobbys y règnent en maître. Il ne faut pas : ceux qui gagnent de l'argent et ceux qui en perdent avec en plus les nuisances ... Il ne faut aucune injustice, il faut dédommager les nuisances et la dévaluation des biens.

Du jamais vu ! Du n'importe quoi. Oradour place son projet éolien près de la commune voisine, pour éloigner les nuisances de ses habitations. Idem pour Barbezières, son territoire étant trop petit (D'ailleurs le projet aurait dû être rejeté non respect des limites de zone historique). Avec en plus le parc éolien désiré par le maire de Lupsault. En sachant que les champs impactés peuvent appartenir à ceux qui ont le pouvoir de dire OUI au projet ! Voilà comment ces promoteurs éoliens peuvent "piétiner nos beaux paysages, nos monuments historiques, nos élus, **et parachuter" 18 éoliennes dans un mouchoir de poche avec la commune de Lupsault complètement encerclée...** Ces pratiques sont intolérables, insultent notre république ! Bafoue notre démocratie. Si l'éolien est nécessaire pour notre futur, de la manière qu'il est parachuté en Charente, on ne peut pas y adhérer. Tant qu'il n'y aura pas des zones définies, les promoteurs seront les maîtres du département.... La colère gronde et s'organise dans nos campagnes.



Le fric pollue tout et fragilise notre démocratie, beaucoup de citoyens ont baissé les bras et ne vont plus voter.... Les éoliennes nous démontrent comment lobbies et les puissants ceux qui tiennent le pouvoir agissent, prêt à tout, utilisant le réchauffement climatique pour s'enrichir en piétinant le peuple comme la Charente. (à lire : éoliennes la face noire de la transition écologique de Fabien BOUGLE aux éditions du ROCHER). Voilà pourquoi notre planète et notre société sont malades. Quand aura-t-on une société qui réfléchit pour tous, en pensant à tous, l'intérêt général et non l'intérêt particulier. L'avenir nous dira si on va perdre cette bataille des projets éoliens de Lupsault, Oradour et Barbezières. Si c'est le cas, **Il n'y a aucune raison que ceux qui les subissent ne soient pas dédommagés**. La colère gronde dans les campagnes "les gilets jaunes triompheront".

Veillez agréer, Madame la Commissaire Enquêtrice, mes salutations distinguées.

Nicole DESHAYES Gilet Jaune